

Le Garde des Sceaux a longuement conféré à ce sujet, ce matin, avec le procureur général près la cour de cassation et le procureur de la République.

Par suite de la mesure prise à l'égard de M. Vigneau, on va charger un autre juge d'instruction de l'affaire Wilson. Le réquisitoire en vertu duquel M. Wilson a été inculpé subsiste. Seulement, le commandement d'instruction avait été donné à M. Vigneau, se trouvant vicié par l'acte irrégulier reproché à ce magistrat, l'instruction devra être recommencée par un autre juge.

M. Vigneau assisté ce matin à la prestation de serment des magistrats nommés dans le dernier mouvement; il est revenu dans l'après-midi au Palais de Justice, où il a été reçu par le procureur général. Il a reçu un certain nombre de visiteurs. Interrogé par quelques journalistes qui ont voulu la mesure prise contre lui, M. Vigneau s'est borné à répondre: «Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai fait mon devoir.»

On dit au Palais que le premier fait reproché à M. Vigneau serait d'avoir correspondu par le téléphone avec une des personnes inculpées dans l'affaire Wilson en se faisant passer pour ce dernier; le second fait serait d'avoir invité Ribaudau à déjeuner à la suite d'un interrogatoire qu'il venait de lui faire subir.

Nous avons vu, sans retard, nous rendre compte de la tournure fâcheuse que le genre de M. Grévy, M. Vigneau n'a pas cessé d'être sollicité, par ses chefs mêmes, en faveur de l'inculpé. Le parquet général a même intervenu avec insistance pour qu'on ne greffât pas une nouvelle poursuite sur la première.

On étend encore les adjurations pressantes d'un des premiers magistrats de la cour. «A toutes les demandes faites auprès de lui en faveur de M. Wilson, M. Vigneau avait opposé sa plus grande résistance, qu'il justifiait en disant: «Quelles qu'en soient les conséquences, avait-il dit, je ferai mon devoir, tout mon devoir.»

Paris, 11 janvier. — La nouvelle de la mesure qui vient de frapper M. Vigneau a produit dans les couloirs de la Chambre une véritable stupeur. Il est dit que cette affaire Wilson nous mènera de continues surprises.

Paris, 11 janvier. — La nouvelle de la mesure qui vient de frapper M. Vigneau a produit dans les couloirs de la Chambre une véritable stupeur. Il est dit que cette affaire Wilson nous mènera de continues surprises.

Paris, 11 janvier. — La nouvelle de la mesure qui vient de frapper M. Vigneau a produit dans les couloirs de la Chambre une véritable stupeur. Il est dit que cette affaire Wilson nous mènera de continues surprises.

Paris, 11 janvier. — La nouvelle de la mesure qui vient de frapper M. Vigneau a produit dans les couloirs de la Chambre une véritable stupeur. Il est dit que cette affaire Wilson nous mènera de continues surprises.

Paris, 11 janvier. — La nouvelle de la mesure qui vient de frapper M. Vigneau a produit dans les couloirs de la Chambre une véritable stupeur. Il est dit que cette affaire Wilson nous mènera de continues surprises.

par-issait devant lui seulement comme témoin. Il reconnaît, d'autre part, s'être servi du téléphone dans son enquête sur l'affaire Wilson.

Enfin, il affirme la culpabilité de M. Wilson et dit qu'il était sur le point de lancer un mandat d'arrêt contre ce dernier.

Paris, 12 h. 15. — D'après les derniers renseignements que nous avons recueillis, M. Vigneau aurait effectivement employé des moyens bizarres dans les instructions dont il était chargé.

Il aurait réellement invité à dîner, par deux fois, l'inculpé Ribaudau; il s'est bien servi du téléphone, sans cependant prendre le nom de Wilson.

Du reste, il déclare à notre collaborateur qu'il a visité ce soir, qu'il était dans son droit strict de se servir du téléphone, comme il avait celui de saisir la correspondance des inculpés.

En agissant ainsi, il cherchait à établir quelles étaient les relations entre les inculpés et les témoins.

Saisir la correspondance de Wilson lui paraissait chose difficile jusqu'à présent; mais il venait cependant de s'y décider.

On nous rapporte d'autre part que M. Vigneau avait pratiqué aujourd'hui quelques perquisitions, Avenue d'Iéna et ailleurs où il croyait trouver la correspondance de Wilson.

Enfin on prétend à M. Vigneau l'intention de faire arrêter Wilson, aussitôt après ces perquisitions; c'est ce que le gouvernement a aussi, dit-on, une personnalité plus haut placée encore, voulait à toute force empêcher.

Il est inexact que M. Vigneau ait assisté, ce matin, à la prestation de serment des magistrats compris dans le dernier mouvement.

notre pays, pour que nous ne cherchions pas à empêcher cette ressource de diminuer ou de disparaître.

Il ne faut pas chercher ailleurs que dans ses succès le danger qui menace en ce moment, l'élevage de cheval de trait, et le haut prix que les étrangers, et les Américains en particulier, viennent de payer chez nous.

Les premiers résultats ont été si satisfaisants, dit M. d'Allières dans son rapport à la Chambre, que ces producteurs importés de France ont pu aller à l'étranger.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

La commission d'enquête a repris aujourd'hui ses travaux. Elle a commencé à se réunir à la commission des correspondances et lettres parvenues pendant les vacances.

Ces pièces ont été classées et renvoyées aux sous-commissions compétentes. M. Farcy, député de l'Eure, a été nommé directeur de toutes les indications sur les abus de la régie du mobilier national: détails d'inventaires, transports de meubles, etc.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Le signalé également certains abus et dépenses excessives relatifs aux constructions de la marine, ainsi qu'aux autres abus concernant le ministère de la guerre.

Remise des palmes académiques à une école hoitrière. Lyon, 11 janvier. — Le préfet du Rhône s'est rendu aujourd'hui à l'hospice de la Charité, pour y remettre les palmes académiques à la école Chanoine. Le préfet qui était accompagné de M. Sabatier, le président de la commission des hospices, a chaleureusement félicité la sœur.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

Paris, 11 janvier. — Les journaux de l'Amérique du Sud annoncent que sur diverses plantations de la province de Saint-Paul, au Brésil, les esclaves se sont révoltés et ont pris la fuite avec leurs femmes et leurs enfants.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le correspondant du Progrès tromperait-il l'imagination que nous nous étions fait la plus petite illusion sur ses sentiments à notre égard. «Nous pouvons vous estimer comme homme, nous n'étoions pas fâchés de saisir l'occasion de savoir ce que c'est, au juste, que le libéralisme du Progrès.»

«Les libéraux» ce sont ceux qui votent pour des députés républicains, mais le Progrès.

Dans son article, le Progrès parle de l'hospice des eaux potables.

«Nous nous étions fait la plus petite illusion sur ses sentiments à notre égard. «Nous pouvons vous estimer comme homme, nous n'étoions pas fâchés de saisir l'occasion de savoir ce que c'est, au juste, que le libéralisme du Progrès.»

«Les libéraux» ce sont ceux qui votent pour des députés républicains, mais le Progrès.

Dans son article, le Progrès parle de l'hospice des eaux potables.

«Nous nous étions fait la plus petite illusion sur ses sentiments à notre égard. «Nous pouvons vous estimer comme homme, nous n'étoions pas fâchés de saisir l'occasion de savoir ce que c'est, au juste, que le libéralisme du Progrès.»

«Les libéraux» ce sont ceux qui votent pour des députés républicains, mais le Progrès.

Dans son article, le Progrès parle de l'hospice des eaux potables.

«Nous nous étions fait la plus petite illusion sur ses sentiments à notre égard. «Nous pouvons vous estimer comme homme, nous n'étoions pas fâchés de saisir l'occasion de savoir ce que c'est, au juste, que le libéralisme du Progrès.»

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL DE TRAIT

La crise que traverse depuis quelques années l'élevage du cheval de trait, va chaque jour en augmentant, et comme la question touche à la remonte de notre armée, et par conséquent à l'intérêt de la défense du pays, il importe d'enrayer le mal et d'y apporter remède. L'élevage du cheval de trait est une ressource trop précieuse pour

DANS LES COULOIRS DU SÉNAT

Un siège de questeur — La commission d'enquête sur l'incident de Florence — Les députés Wilson — Le désagrément de M. Vigneau.

Le traité de commerce franco-italien

Rome, 11 janvier. — M. Teisserenc de Bort ne peut que se louer de ses relations avec les hommes d'Etat italiens; mais comme homme pratique qui possède son pays, une politique des résultats sérieux, il a se se rendre compte que les négociations de notre traité de commerce, A peine formée, il ne peut position que les députés italiens répètent par les tergiversations du cabinet français, et font valoir des exigences inouïes. A tel point que si cela continue, le gouvernement français se verra dans la nécessité de rappeler son envoyé extraordinaire et de déclarer à M. Crispi que la France ne pourra accepter ces conditions. Un terrain d'entente possible, est contraint de rompre avec l'Italie toutes relations commerciales officielles et de s'en tenir avec elle au droit commun.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial) Londres, 11 janvier. (Wool Exchange City). La vente de laines commencent à être annoncées pour aujourd'hui n'a pas, à cause du brouillard épais qui règne dans la capitale, dépassé les deux heures de partiellement. Tous les courtiers, à l'exception de M. Windeler, catalogue de 9,263 b., ont décidé de remettre à demain la vente de laines.

REUNIONS & CONVOCATIONS

On nous prie d'insérer l'avis suivant: «Tous les ouvriers de lissage sont priés de bien vouloir se rendre à la troisième réunion qui aura lieu dimanche 15 janvier à 6 heures dans le local de M. Ledat, cabaretier rue du Grand-Chénia.»

LES DÉCORATIONS

Sur l'affaire Wilson.

Paris, 11 janvier. — M. Georges Grison, du Figaro, qui est certainement l'un des meilleurs journalistes de Paris et qui connaît à fond sa grande ville, nous écrit une histoire des plus curieuses: «Il y a quatre à cinq ans de cela, dit-il, je m'occupais beaucoup d'étudier les florissantes jaquettes de nos députés. C'est à ce moment que j'ai eu un marchand de décorations étrangères qui m'avait expliqué tout son système.

NOUVELLES DU JOUR

L'incident de Florence.

Florence, 11 janvier. — Le corps consulaire, réuni sous la présidence de son doyen, le consul d'Angleterre, a examiné la question de savoir s'il était possible de reconnaître à un magistrat d'ordre inférieur, tel qu'un juge de paix, la qualité de compétence requise pour distinguer, dans l'itinéraire du consul, les locaux qui jouissent de l'immunité diplomatique, sacrés par les conventions internationales et les locaux qui ne sont pas dans ce cas. Ce corps s'est prononcé pour la négative et a consigné son opinion dans un mémoire qui sera remis à M. Crispi.

Un duel tragique

Paris, 11 janvier. — Un officier allemand avait mal pu d'une jeune fille française. Un officier de notre armée, parent de cette jeune fille, demanda réparation à l'insulteur.

Mouvement maritime lainier

Le steamer Holstein est parti le 7 janvier de Liverpool pour la Plata où il prendra charge en laines pour l'Europe.

LETRES MORTUAIRES & OBITS

Le décès de M. Alfred Reboul. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix.